40^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Intervention de S.E.M. Jean Asselborn Ministre des Affaires étrangères et européennes du Grand-Duché de Luxembourg

Genève, le 26 février 2019

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je suis très honoré de pouvoir m'exprimer aujourd'hui devant le Conseil des droits de l'homme. Je m'associe entièrement à la déclaration de l'Union européenne.

Dans son accord de coalition présenté en décembre dernier, le nouveau gouvernement du Luxembourg a confirmé son attachement à un système multilatéral efficace avec, en son centre, le système des Nations Unies. Le multilatéralisme est indispensable pour préserver la paix et la sécurité internationales, et assurer un développement durable pour tous, reposant sur le respect et la protection des droits humains qui sont universels, indivisibles et inaliénables.

Pour le nouveau gouvernement luxembourgeois, la priorité continuera d'être la promotion et la protection des droits de l'homme, de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que du respect de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance, le tout dans un souci constant de préserver et même de renforcer le cadre du droit international.

Monsieur le Président,

Nous faisons face aujourd'hui, presque partout dans le monde, à une vague de contestation qui touche directement au **respect et à l'universalité des droits humains**, en premier lieu — mais pas seulement - dans les situations de conflit. Ainsi, c'est avec consternation que nous observons des attaques répétées contre des défenseurs des droits de l'homme. Le langage « tout-sécuritaire » est utilisé à tout bout de champ pour réduire l'espace civique, et violer ainsi les droits civils et politiques des personnes qui s'engagent résolument pour la protection et la défense des droits d'autrui.

Nous sommes tout aussi préoccupés par la résurgence de **discours de haine et de politiques autoritaires** qui remettent en question le consensus qui devrait nous unir tous, à savoir l'universalité des droits humains! Cette manière de faire a pour objectif premier de polariser nos sociétés. Il nous appartient de rester vigilants, et surtout de réagir: nous ne pouvons pas accepter que des opportunistes de tout bord réussissent à défaire les progrès normatifs construits patiemment au fil des dernières décennies. Le Luxembourg s'oppose à toute dilution des droits des femmes, des minorités, et des groupes les plus vulnérables. Nous nous opposons tout autant à la remise en cause des acquis en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, ou des droits des personnes LGBTI.

Autre phénomène destructeur qui nous révolte : l'utilisation des violences sexuelles et sexistes comme arme de guerre, de terreur et de soumission. Les femmes et les filles souffrent de manière démesurée des conflits. Les hommes et les garçons ne sont pas épargnés par les violences sexuelles perpétrées avec un objectif clair et précis : humilier et dénigrer l'humanité de la victime. Pour donner la parole aux victimes, Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Maria Teresa a invité une quarantaine de survivantes de violences sexuelles à venir témoigner à la conférence internationale « Stand Speak Rise Up! » qui aura lieu à Luxembourg, les 26 et 27 mars prochains. Nous voulons que cette cause soit celle de l'ensemble de la communauté internationale, et nous voulons que l'on prenne des mesures concrètes pour mettre fin à ce phénomène révoltant.

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'aborder plusieurs situations qui méritent une attention particulière de la part de notre Conseil.

Le Luxembourg porte un regard attentif aux défis sécuritaires et humanitaires en **Afghanistan**. Il importe de renforcer les acquis dans le cadre du processus de paix en cours et des prochaines échéances électorales.

Depuis le début des conflits au **Yémen** et en **Syrie**, les belligérants ont tué des dizaines, respectivement des centaines de milliers de civils, dont un nombre inadmissible d'enfants, et cela en toute impunité. Mon pays appelle toutes les parties à assurer la protection des civils, dans le plein respect du droit humanitaire international et des droits humains. Le Luxembourg réitère son plein soutien au Groupe d'Experts Eminents régionaux et internationaux sur le Yémen, à la Commission internationale indépendante d'enquête sur la Syrie et au Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en Syrie depuis mars 2011. Justice doit être rendue, il en va de la crédibilité de la communauté internationale.

Depuis avril 2018, les manifestations au **Nicaragua** ont été brutalement réprimées, donnant lieu à des affrontements, à plusieurs centaines de morts et de blessés, ainsi qu'à l'arrestation d'innombrables citoyens. Les récentes mesures visant les organisations de la société civile et les médias indépendants constituent une atteinte à la démocratie et aux droits de l'homme et aggravent la crise politique et sociale. Seul le dialogue peut permettre à la société nicaraguayenne de se réconcilier et de construire l'avenir ensemble.

Je me dois aussi d'évoquer la situation très préoccupante des droits de l'homme au **Venezuela**. Nous ne pouvons pas rester neutres face à la souffrance des Vénézuéliens et à la catastrophe humanitaire qui ne cesse de s'aggraver dans ce pays. Comme la Haute Commissaire aux droits de l'homme, je condamne les violences qui ont fait des victimes samedi dernier à la frontière avec le Brésil et la Colombie. Nous appelons à ce que les libertés et les droits fondamentaux des Vénézuéliens soient respectés et à ce qu'une solution politique soit trouvée, avec l'organisation de nouvelles élections présidentielles qui soient libres, régulières et démocratiques.

La Mission d'établissement des faits sur le **Myanmar** a conclu qu'un génocide avait été commis contre les Rohingya, et que des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre avaient été perpétrés dans les Etats de Rakhine, de Kachin et de Shan. Il importe maintenant de veiller à ce que le mécanisme international pour enquêter sur les auteurs de ces crimes soit rapidement mis en place.

Le **sort du peuple palestinien** doit continuer de nous interpeller. Je n'ai cessé de rappeler devant cette enceinte, année après année, l'urgence de voir naître un Etat palestinien viable, qui puisse permettre au peuple palestinien de vivre dans la paix et la sécurité aux côtés de l'Etat d'Israël. Les constructions illégales de colonies de peuplement, les destructions d'habitations et d'infrastructures palestiniennes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, doivent cesser. Nous lirons avec intérêt les conclusions de la Commission d'enquête sur les événements à Gaza, dont mon pays a soutenu la mise en place.

Monsieur le Président,

Je me suis récemment rendu en **Ethiopie** et en **Erythrée**, à un moment qui suscite l'espoir. La récente réconciliation entre ces deux pays est historique. Elle peut avoir des effets bénéfiques dans une région, la Corne de l'Afrique, qui a été le théâtre de nombreux conflits au cours des deux dernières décennies. Nous invitons l'Erythrée à saisir l'occasion de la paix pour mettre fin au service national à durée indéterminée, dont les effets néfastes se font ressentir bien au-delà des frontières du pays.

Lors de mon déplacement sur le terrain, au Nord de l'Ethiopie, j'ai pu me rendre compte de l'effort remarquable que ce pays fournit avec l'appui du Haut-Commissariat aux Réfugiés en matière **d'accueil des réfugiés** en provenance d'Erythrée et des autres pays voisins.

Nous le savons, la migration et les déplacements forcés sont en partie la conséquence de la pauvreté, de la violence et de l'insécurité. Il est de notre responsabilité à tous de protéger les droits humains et les libertés fondamentales de toutes les personnes, quel que soit leur statut migratoire. Je suis fier d'avoir pu endosser le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières à Marrakech en décembre dernier. Je me félicite de l'adoption de ce Pacte que le Luxembourg a soutenu dès le début des négociations.

Monsieur le Président,

Le progrès de la globalisation a amené le Luxembourg à se doter d'un programme pour veiller au **respect des droits de l'homme par les entreprises**.

Ainsi, le gouvernement a présenté en 2018 son premier Plan d'action national pour la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En 2018, le Luxembourg s'est également doté d'un Plan d'action national pour la protection et la promotion des droits des personnes LGBTI et d'un Plan d'action national « femmes et paix et sécurité » pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Nous prenons au sérieux nos obligations internationales. Nous les mettons en œuvre concrètement, notamment en assurant le suivi des recommandations qui nous ont été adressées dans le cadre de notre **troisième examen périodique universel**, auquel j'ai participé ici-même en janvier 2018.

C'est dans cet esprit d'engagement que le Luxembourg s'est porté candidat pour être élu, pour la première fois de son histoire, en tant que membre à part entière du **Conseil des droits de l'homme pour le mandat de 2022 à 2024**. Nous voulons être un membre fiable, engagé et courageux de ce Conseil, qui est bien l'organe suprême des Nations Unies pour les droits de l'homme.

Je vous remercie.